



Non remboursement sinistre des assurances eca

Par **MAILLET**, le **02/03/2009** à **18:13**

Bonjour,

je viens de découvrir ce site et malheureusement je m'aperçois que je ne suis pas la seule à me plaindre de "ECA ASSURANCES". Depuis aout dernier, ma chienne s'est aussi faite opérée dont les frais s'élèvent à plus de 1500 euros. Comme Dibou, j'ai multiplié les fax, mails et appels téléphoniques, les mêmes réponses : le dossier était perdu, la réponse se fait attendre du vétérinaire conseils etc ...

au mois de décembre, j'ai aussi envoyé une facture pour le remboursement des vaccins et là aussi ils n'ont bien sûr pas reçu la facture. Il me demande de la faxer.

Je suis découragée.

je suis allée sur le site MEDIATION ASSURANCE mais je ne trouve pas l'adresse.

comment peut-on dénoncer cette assurance ? ce n'est pas possible qu'ils puissent continuer à nous piéger sans que nous réagissions.

je vous remercie par avance de vos conseils.

Ghyslaine

Par **rey_old**, le **02/03/2009** à **22:21**

ECA est elle une compagnie ou un courtier , je pense qu'ils ont un statut mutualiste adressez vs à leur Autorité de Contrôle qui est l'ACAM 61 rue de Taitbout 75009 PARIS. (autorité de contrôlée des ass mutuelles)

Si vs êtes persuadée d`avoir été escroquée la direction des fraudes de votre département peut être saisie mais soyez sure de vous

Commencez par l'Acam et si vs n'avez pas de réponse, votre direction départementale

salutations